## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

## Secrétariat général

## Décision du 4 février 2019

portant composition du comité ministériel de rémunération du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

NOR: TREK1901733S (Texte non paru au journal officiel)

Par décision du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, en date du 4 février 2019, le comité ministériel de rémunération du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, prévu à l'article 4 du décret n°2006-1019 modifié portant attribution d'une indemnité de performance en faveur des secrétaires généraux et des directeurs d'administration centrale, est composé comme suit :

- Madame Nicole KLEIN, directrice du cabinet du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire ;
- Madame Régine ENGSTRÖM, secrétaire générale du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales;
- Madame Anne-Marie LEVRAUT, vice-présidente du conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- Madame Marie-Anne LEVÊQUE, personnalité qualifiée.